

Les plus anciens documents linguistiques de la France
Corpus : chartes de Douai (chDo)
Responsable du corpus : Martin-D. Glessgen
Édition de la charte : Monique Mestayer / Thomas Brunner

chdouai0265

Édition critique

1264, août. - Douai.

Type de document: charte: reconnaissance de dette

Objet: Reconnaissance d'une dette de 30 livres par. par Guillaumes, fils d'Huelin de Montigny, envers son frère Huon.

Auteur: non annoncé, échevins de Douai.

Disposant: Guillaume, fils d'Huelin de Montigny.

Sceau: non scellé; devise chirographaire: CIROGRAPHE

Bénéficiaire: Huon, son frère.

Autres Acteurs: échevins de Douai: Gilles Lalain, Simon Malet.

Support: Original parchemin chirographe superposé bipartite - partie supérieure.

Lieu de conservation: AM Douai, FF 660/5826.

Verso: C'est covenence Huon, le fil Huelin de Montigni. - Cest^[a]
contrescrit warde^[b]

Transcription de la charte

1 Sacent tout cil-ki-sunt *et* ki-a-venir sunt ke **2** Williaumes li-fius Huelin de Montigni ki fu, doit ^{\2} *et* a en-couvent a Huon, sen frere, ·XXX. lb. de par. de boine dete *et* de loial; et tout çou li a cius ^{\3} Willaumes en-covent sour lui *et* sour tout le-sien, u ke il l'ait, en-tele maniere ke Hues de^{\4}avantdis le puist prendre *et* faire prendre a-lui *et* au sien *par* tout u-ke il l'ait *et* vendre *et* despandre ^{\5} com le sien juskes a-tele covenence ki ci devant est dite. A ceste covenence furent com eskievin ^{\6} Gilles li Alains *et* Simons Malés, en l'an del-Incarnation *Nostre Seigneur* mil ·CC. LXIII, el mois d'aoust.

Notes de fiche

[a] mention écrite dans l'autre sens, à l'autre bout du parchemin.

[b] ces trois mots sont à demi rayés.